



MAIRIE D'AILLEVILLERS-ET-LYAUMONT

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 20 mars 2026 à 19h30

Membres du conseil municipal présents : Mme Sandrine BEGUS, Mme Catherine BONTEMPI, Mme Isabelle CHAISE, M. Hervé COLLOT, Mme Sabine DURUPT, Mme Valérie GARET, M. Batiste GÉRARDIN, M. Kévin LANDRY, Mme Anne-Gaëlle LEGRAND, M. Didier LEMERCIER, M. Denis LEYDER, M. Christophe LIAUTEY, M. Philippe OGIER, Mme Évelyne ROUSSELOT, M. Fabien THIRIET.

Ordre du jour :

- Élection du maire.
- Détermination du nombre d'adjoints.
- Élection des adjoints.
- Lecture de la charte de l' élu local.

Le 20 mars 2026 à 19h30, le conseil municipal nouvellement élu s'est réuni pour sa séance d'installation sous la présidence du maire sortant, M. Jean-Claude TRAMESEL. Après lecture des résultats des élections du 15 mars, les conseillers municipaux ont été officiellement installés. Mme Valérie GARET a été désignée secrétaire de séance.

L'élection du maire s'est ensuite déroulée sous la présidence du doyen d'âge, M. Hervé COLLOT. Au premier tour, 15 conseillers ont pris part au vote. 13 suffrages ont été exprimés et 2 bulletins blancs ont été recensés. M. Kévin LANDRY a obtenu 13 voix. M. Kévin LANDRY a été proclamé maire et installé dans ses fonctions.

Le conseil municipal a ensuite fixé à l'unanimité le nombre d'adjoints au maire à deux.

Lors de l'élection des adjoints, une seule liste, menée par M. Denis LEYDER, a obtenu la majorité absolue avec 13 voix. 13 suffrages ont été exprimés, 2 bulletins blancs ont été recensés. Ont été élus adjoints M. Denis LEYDER (1er adjoint), Mme Sandrine BEGUS (2ème adjoint), immédiatement installés.

Enfin, la charte de l' élu local a été lue, rappelant les principes éthiques, les droits et les obligations des élus.

La séance a été levée à 20h15 après épuisement de l'ordre du jour.